



Un clou rouge pour célébrer la sauvegarde de la fresque

Un temps menacée par un projet immobilier, la peinture murale de la gare routière de Bulle sera finalement maintenue. En présence des artistes, Patrimoine suisse a salué cette sauvegarde, en la récompensant samedi d'un clou rouge.

FRANÇOIS PHARISA

BULLE. Drôle de destin que celui de la fresque murale de la gare routière de Bulle. Condamnée à une disparition certaine il y a encore deux ans, cette œuvre monumentale de 90 mètres de long et de 4 mètres de haut, réalisée par six artistes de la région en 1990, a finalement été élevée au rang d'œuvre digne de protection (*La Gruyère* des 29 juin et 28 septembre 2017). Patrimoine suisse, dont la section Gruyère-Veveyse a fait valoir toute son abnégation ces deux dernières années pour la sauvegarder, a voulu marquer le coup samedi, lors d'une petite cérémonie publique. Un clou rouge a ainsi été symboliquement planté à proximité, en présence de certains artistes.

Ce clou rouge – un vrai clou en métal de 60 kg et de 1,70 m – se promène, en cette Année européenne du patrimoine culturel, dans 17 lieux de Suisse romande. Patrimoine suisse le plante auprès d'édifices ayant été restaurés «dans les règles de l'art» ou ayant fait l'objet d'une mise en valeur particulière. Il était au Cantorama à Bellegarde il y a deux semaines

et il sera à l'abbaye de la Fille-Dieu à Romont, le 18 août.

Mais revenons à Bulle. A l'orée des années 1990. Mandaté par les GFM (ex-TPF), Jacques Cesa constitue son équipe de choc: il convainc Georges Corpataux, Pierre-André Despond, Dominique Gex, Daniel Savary et Jacques Rime de prendre part à l'aventure (*voir photo*). Une idée un peu folle: représenter le déroulement d'une journée en Gruyère, au fil des saisons, sur le mur de la gare routière. Une fresque couvrant 360 m².

Samedi, ses auteurs ont évoqué sa création. Les réflexions et discussions qui ont précédé le premier coup de pinceau. Les quatre mois passés sur les échafaudages, pendant que les bus allaient et venaient. «J'avais un trac terrible, s'est souvenu Jacques Rime. Je ne connaissais rien à l'acrylique, je n'avais jamais peint sur du béton et le format le plus grand que j'avais utilisé était du A3!»

Le peintre animalier de Gruyères s'est occupé de représenter l'hiver. Une nuit d'hiver éclairée par la lune, cette «amante fidèle toujours au ren-

dez-vous», dans laquelle flotte sur la neige un renard «avec ses petites bottes noires». «Entre nous soit dit, j'aurais préféré figurer un troupeau de lynx», a-t-il plaisanté, décrochant les sourires des invités.

«Chaque peintre avait choisi un moment de la journée, a remémoré Daniel Savary. L'une des difficultés est qu'il fallait créer une unité, tout en conservant l'expression de chacun. Mais finalement, cela s'est fait assez naturellement. C'était vraiment quatre mois conviviaux, les voyageurs venaient nous parler spontanément.» La fresque à six mains fut inaugurée le 24 novembre 1990.

Seconde vie plus discrète

Pour Patrimoine Gruyère-Veveyse, il n'était pas question de la voir disparaître. «Le patrimoine, c'est avant tout des liens. Et cette œuvre est le témoin de liens entre des artistes, de liens avec un moment particulier de l'histoire de la ville et avec sa population», a souligné Steve Gallay, président de Patrimoine Gruyère-Veveyse.

Denis Buchs, secrétaire de l'association et ancien conservateur du Musée gruérien, a retracé, lui, les événements de ces deux dernières années: l'opposition au Plan d'aménagement de détail de la nouvelle gare, qui condamnait la peinture murale, son rejet par la

commune, puis le recours auprès du canton et, enfin, les discussions «constructives» avec les TPF, le propriétaire. Discussions qui ont débouché en 2017 sur la signature d'une convention assurant le maintien de la fresque. Celle-ci doit par ailleurs être classée dans le Plan d'aménagement de la commune.

Ainsi connaîtra-t-elle une seconde vie. Mais une vie plus

discrète. «Un compromis», a reconnu Denis Buchs. Elle sera en effet intégrée au parking souterrain du futur quartier d'habitations de neuf hectares qui prendra place sur le plateau de la gare. Un corridor de 4 mètres de large et un grillage la sépareront toutefois des voitures. Son accès se verra confier à Patrimoine Gruyère-Veveyse, pour des visites publiques. Les TPF se charge-

ront, eux, de l'éclairage et de l'entretien.

«Peut-être un jour ce mur deviendra-t-il l'un de ces endroits un peu secrets que l'on voudra découvrir?» rigolaient Steve Gallay et Marie-France Roth-Pasquier, conseillère communale, au moment de l'apéro. ■

www.monpatrimoine.ch

«J'avais un trac terrible. Je ne connaissais rien à l'acrylique, je n'avais jamais peint sur du béton et le format le plus grand que j'avais utilisé était du A3!» **JACQUES RIME**



Marie-France Roth Pasquier, conseillère communale à Bulle, et Steve Gallay, président de Patrimoine Gruyère-Veveyse, ont planté symboliquement un clou rouge, samedi, pour marquer la sauvegarde de la fresque de la gare routière. ANTOINE VULLIOUD



Les six artistes: (*debout de dr. à g.*) Daniel Savary, Georges Corpataux Dominique Gex et Pierre-André Despond et (*assis de dr. à g.*) Jacques Cesa et Jacques Rime, accompagnés d'un sonneur de cor et d'André Genoud (*tout à g.*), directeur des GFM, posent le 24 novembre 1990, jour de l'inauguration de la fresque. ARCH - M. GREMAUD